



**Approbation du PV du 23 MARS 2018**

**L'ordre du jour doit être modifié car la rénovation de la tour du Château nécessite une modification du projet initial et Madame le Maire sollicite le Conseil Municipal à prendre une nouvelle délibération.**

**Madame le Maire demande si tout le monde est d'accord et poursuit.**

**Rappel ordres du jour :**

1. Approbation des comptes de gestion 2017 des 3 budgets (commune, centre de santé, assainissement)
  2. Approbation des comptes administratifs 2017 des 3 budgets (commune, centre de santé, assainissement)
  3. Affectation des résultats
  4. Vote des taux de contribution directes 2018
  5. Vote des budgets primitifs 2018 (Commune, Centre de santé, assainissement)
  6. Autorisations données au maire dans le cadre de la poursuite de la rénovation des travaux du château
- 

Madame le Maire ouvre la séance à 20 H 10.

- Approbation : Procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mars 2018 à l'unanimité.

**L'ordre du jour doit être modifié par les points suivants :**

- Autorisations données au maire dans le cadre de la poursuite de la rénovation des travaux du château
- **Madame le Maire demande si tout le monde est d'accord et poursuit.**

**Etaient présents** : Mme Catherine JOURNEL, M. Joël HORN, M. Francis SOULABAILLE, Mme Colette CLERO, Madame Jocelyne LEQUEUX, Mme Anaëlle MACE, Mme Réjane MICHE.

**Absents excusés** : M. Gaël SQUIBAN représentée par Mme Anaëlle MACE

**Absents** : Monsieur José MENDES, Mr Christophe LEBRET, M. Yvan SADONES

**Secrétaire de séance** : Mme Anaëlle MACE

La secrétaire de mairie, Christine BRANLANT, assiste à la séance mais ne prend pas part aux votes.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 H 10.

- Approbation : Procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mars à l'unanimité.

**L'ordre du jour doit être modifié par le point suivant :**

- Autorisations données au maire dans le cadre de la poursuite de la rénovation des travaux du château
- **Madame le Maire demande si tout le monde est d'accord et poursuit.**

**D16/2018 : Approbation du Compte de gestion 2017 COMMUNE**

Madame le Comptable du Trésor Public présente le compte de gestion 2017 du budget communal.

Les chiffres sont arrêtés comme suit :

CG 2017 : section de fonctionnement

- Recettes : 520 808.33 €
- Dépenses : 496 192.61 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2017 : + 24 615.72€
- Résultat après réaffectation des résultats 2016 : + **24 615.72 €**

CG 2017 : section d'investissement

- Recettes : 110 219.82 €
- Dépenses : 207 182.36 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2017 : - 96 962.54
- Après réaffectation des résultats 2016 : - **62 777.24 €**

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent** le compte de gestion 2017 du budget communal tel qu'il est présenté.

**D17/2018 : Approbation du Compte de gestion 2017 ASSAINISSEMENT**

Madame le Comptable du Trésor Public présente le compte de gestion 2017 du budget assainissement.

Les chiffres sont arrêtés comme suit :

CG 2017 : section d'exploitation

- Recettes : 38 542.02 €
- Dépenses : 32 118.86 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 6 423.16 €
- Après réaffectation des résultats 2016 : + **17 190.42 €**

CG 2017 : section d'investissement

- Recettes : 27 822.71 €
- Dépenses : 16 749.85 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 11 072.86 €
- Après réaffectation des résultats 2016 : + **75 483.07 €**

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent** le compte de gestion 2017 du budget assainissement tel qu'il est présenté.

**D18/2018 : Approbation du Compte de gestion 2017 CENTRE DE SANTE**

Madame le Comptable du Trésor Public présente le compte de gestion 2017 du budget assainissement.

Les chiffres sont arrêtés comme suit :

CG 2017 : section de fonctionnement

- Recettes : 174 755.33 €
- Dépenses : 160 814.52 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 13 940.81€
- Après réaffectation des résultats 2016 : + **21 866.27€**

CG 2017 : section d'investissement

- Recettes : 863.67 €
- Dépenses : 1 447.68 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2017 : -584.01 €
- Après réaffectation des résultats 2016 : - **5 111.02 €**

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent** le compte de gestion 2017 du budget centre de santé tel qu'il est présenté.

**D19/2018 : Approbation du Compte administratif 2017 COMMUNE**

Madame Jocelyne LEQUEUX, 1<sup>ère</sup> Adjointe, présente le compte administratif 2017 du budget communal.

Les chiffres sont arrêtés comme suit :

CG 2017 : section de fonctionnement

- Recettes : 520 808.33 €
- Dépenses : 496 192.61 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2017 : + 24 615.72€
- Résultat après réaffectation des résultats 2016 : + **24 615.72 €**

CG 2017 : section d'investissement

- Recettes : 110 219.82 €
- Dépenses : 207 182.36 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2017 : - 96 962.54
- Après réaffectation des résultats 2016 : - **62 777.24 €**

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent** le compte administratif 2017 du budget communal tel qu'il est présenté.

Madame Le Maire n'a pris part ni à la discussion ni au vote.

**D20/2018 : Approbation du Compte administratif 2017 ASSAINISSEMENT**

Madame Jocelyne LEQUEUX, 1<sup>ère</sup> Adjointe, présente le compte administratif 2017 du budget assainissement.

Les chiffres sont arrêtés comme suit :

CG 2017 : section d'exploitation

- Recettes : 38 542.02 €
- Dépenses : 32 118.86 €

- Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 6 423.16 €
- Après réaffectation des résultats 2016 : + **17 190.42 €**

CG 2017 : section d'investissement

- Recettes : 27 822.71 €
- Dépenses : 16 749.85 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 11 072.86 €
- Après réaffectation des résultats 2016 : + **75 483.07 €**

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent** le compte administratif 2017 du budget assainissement tel qu'il est présenté.

Madame Le Maire n'a pris part ni à la discussion ni au vote.

**D21/2018 : Approbation du Compte administratif 2017 CENTRE DE SANTE**

Madame Jocelyne LEQUEUX, 1<sup>ère</sup> Adjointe, présente le compte administratif 2017 du budget centre de santé.

Les chiffres sont arrêtés comme suit :

CG 2017 : section de fonctionnement

- Recettes : 174 755.33 €
- Dépenses : 160 814.52 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 13 940.81€
- Après réaffectation des résultats 2016 : + **21 866.27€**

CG 2017 : section d'investissement

- Recettes : 863.67 €
- Dépenses : 1 447.68 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2017 : -584.01 €
- Après réaffectation des résultats 2016 : - **5 111.02 €**

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent** le compte administratif 2017 du budget centre de santé tel qu'il est présenté.

Madame Le Maire n'a pris part ni à la discussion ni au vote.

**D22/2018 : Affectation des résultats 2017 pour le budget commune 2018**

1. Section de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement 2017 : + **24 615.72 €**

Besoin de financement : 0 €

**Excédent de fonctionnement à reporter (002) : 0 €**

2. Section d'investissement :

Résultat de l'investissement 2017 : -**62 777.24€**

**Besoin de financement : 62 777.24€**

**Besoin de financement à financer obligatoirement par l'excédent de fonctionnement :**  
**Soit au 1068 (recette investissement) = + 24 615.72 €**

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent l'affectation de résultat du budget communal 2018 telle que présentée.**

**D23/2018 : Affectation des résultats 2017 pour le budget annexe assainissement 2018**

1. Section d'exploitation :  
Résultat de fonctionnement 2017 : + 17 490.42 €  
Besoin de financement : 0 €  
**Excédent de fonctionnement à reporter (002) : + 17 490.42 €**
  
2. Section d'investissement :  
Résultat de l'investissement 2017 : 75 483.07€  
**Besoin de financement : 0 €**

**L'affectation des résultats est portée en excédent de fonctionnement.**

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent l'affectation de résultat du budget assainissement 2018 telle que présentée.**

**D24/2018 : Affectation des résultats 2017 pour le budget annexe centre de santé 2018**

1. Section de fonctionnement :  
Résultat de fonctionnement 2017 : + 21 866.27 €  
Besoin de financement : 0 €  
**Excédent de fonctionnement à reporter (002) : 0 €**
  
2. Section d'investissement :  
Résultat de l'investissement 2017 : -5 111.02€  
**Besoin de financement : 5 111.02 €**  
**Besoin de financement à financer obligatoirement par l'excédent de fonctionnement : Soit au 1068 (recettes d'investissement) = + 21 866.27 €**

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent l'affectation de résultat du budget centre de santé 2018 telle que présentée.**

**D25/2018 : Participation du budget assainissement au budget général**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que le service d'assainissement étant géré en régie municipale, ce sont donc des agents communaux qui interviennent pour le fonctionnement du service.

Elle propose donc que le budget d'assainissement reverse une participation au budget général pour la mise à disposition de personnel qui est évaluée à 15 000 € pour l'année 2017 et sera reportée sur le budget communal 2018 au compte 70841 et déduit au compte 621 du budget assainissement.

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal valident** la participation du service d'assainissement au budget général pour un montant de 15 000 € pour l'année 2017 sur le budget 2018.

#### **D26/2018 : Vote des trois taux d'imposition pour 2018**

Madame le Maire rappelle les taux votés en 2017 :

##### **Vote des taux 2017 :**

- **Taux de Taxe d'Habitation : 13,94 %**
- **Taxe Foncière sur le Foncier Bâti : 26,05 %**
- **Taxe Foncière sur le Foncier Non Bâti : 68,19 %**
- 

Madame le Maire propose de maintenir les taux de 2017 pour l'année 2018 en soulignant que la recette attendue sur 2018 (compte 73 111 BP commune) = **181 930 € soit 35 % de recettes directes :**

##### **Vote des taux 2018 :**

- **Taux de Taxe d'Habitation : 13,94 %**
- **Taxe Foncière sur le Foncier Bâti : 26,05 %**
- **Taxe Foncière sur le Foncier Non Bâti : 68,19 %**

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent** le maintien des taux votés en 2017 pour l'année 2018 tel que présenté ci-dessus.

#### **Vote du BA 2018 ASSAINISSEMENT**

Madame le maire propose de reporter le vote du BA assainissement car l'affectation des résultats modifie le budget pré- établi.

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent.**

#### **D27/2018 : Vote du BA 2018 CENTRE DE SANTE**

Madame le maire présente le budget centre de santé 2018 par opérations pour la section investissement et par chapitres pour la section fonctionnement.

Les conseillers étudient le budget ligne par ligne.

Les chiffres sont proposés comme suit :

##### - **Centre de santé**

###### **BA 2018 : section de fonctionnement**

- Recettes : 237 149.04 €
- Dépenses : 237 149.04 €

###### **BA 2018 : section d'investissement**

- Recettes : 132 367.21 €
- Dépenses : 132 367.21 €

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent** le budget centre de santé 2018 tel que présenté.

#### **D28/2018 : Vote du BP 2018 COMMUNE**

Madame le maire présente le budget communal 2018 par opérations pour la section investissement et par chapitres pour la section fonctionnement.

Les conseillers étudient le budget ligne par ligne.

Les chiffres sont proposés comme suit :

- **Commune**

**BP 2018 : section de fonctionnement**

- Recettes : 524 214.30 €

- Dépenses : 524 214.30 €

**BP 2018 : section d'investissement**

- Recettes : 916 774.89 €

- Dépenses : 916 774.89 €

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent** le budget communal 2018 tel que présenté.

#### **D29/2018 : Autorisations données au maire de poursuivre les travaux de rénovation de la tour du Château**

Vu l'état d'avancement des travaux de rénovation de la tour du Château,

Vu le rapport de la DRAC suite à la découverte de patrimoine archéologique particulier,

les experts de la DRAC ont demandé à l'architecte de reconsidérer le projet initial,

**A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :**

- Autorisent Madame le Maire à étudier la proposition de l'architecte,
- Autorisent Madame le Maire à demander des devis,
- Autorisent Madame le Maire à mettre au budget prévisionnel de la commune une dépense de 150 000 € et à demander les subventions éventuelles.

✓ **Questions diverses**

- Echanges sur la situation des travaux du château et la modification du permis de construire

Fin de Conseil Municipal à 22H10.